

NOM et Prénom :

COMPOSITION DU DOSSIER DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

1/ Le Dossier Administratif :

- Contrat de séjour signé par les deux parties
- Règlement de fonctionnement signé par les deux parties
- La fiche CCAS
- La copie de la carte d'identité
- Copie de l'Attestation de la carte de Sécurité Sociale et de la carte de Mutuelle si la personne en bénéficie
- L'attestation d'une assurance de responsabilité civile
- Les noms, adresses et téléphones des personnes à prévenir en cas d'urgence (fiche cartonnée)
- Eventuellement, la copie du jugement de mise sous protection juridique avec le nom et l'adresse du tuteur

2/ Le Dossier Médical :

- Document complété par le médecin traitant
- Compte-rendus d'examens
- Evaluations des différents intervenants

3/ Dossier d'Admission :

- Informations sur la vie quotidienne de l'Accueilli
- Suivi